



VIE INSTITUTIONNELLE

# Enquête publique sur le Plan de déplacements urbains métropolitain

À partir du 20 avril et jusqu'au 21 mai, les habitants de la Métropole sont invités à déposer leurs observations et propositions sur le projet de Plan de déplacements urbains métropolitain 2020-2030.

Publié le vendredi 16 avril 2021

L'objectif du *PDU*, Plan de déplacements urbains, est de réduire la part du tout-voiture dans nos déplacements, et donc de faciliter l'usage des transports en commun, la pratique du vélo et de la marche à pied.

L'enquête publique est une procédure réglementaire qui s'applique à tous les projets, programmes et plans ayant un impact sur l'environnement. Elle permet à chacun de prendre connaissance des caractéristiques détaillées du *PDU* et de donner son avis sur le projet.

Ainsi, à partir du 20 avril et jusqu'au 21 mai, les habitants de la Métropole sont invités à déposer leurs observations et propositions sur le projet de Plan de déplacements urbains métropolitain 2020-2030.

Pour en savoir plus: [cliquez ici](#) ➔

Le dossier d'enquête publique est disponible à l'Hôtel de ville de Fos-sur-Mer. Le commissaire enquêteur sera présent:

Le mercredi 28 avril de 9h à midi à l'Hôtel de ville d'Istres.

Le lundi 17 mai de 14h à 17h à la direction de l'Aménagement du Conseil de territoire Istres Ouest-Provence, Trigance 4, allée de la passe-pierre à Istres.



MAIRIE DE FOS-SUR-MER

AVENUE RENÉ CASSIN BP 5

13771 FOS-SUR-MER CEDEX

Tel : 04 91 27 70 00

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<http://www.fosurmer.fr/commun/actualites-109/enquete-publique-sur-le-plan-de-deplacements-urbains-metropolitain-6513.html?cHash=ee7a37379226913360005d11bce752e0>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser